



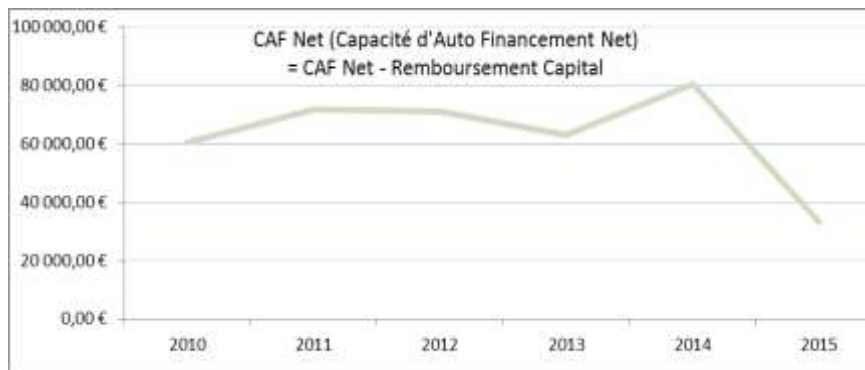
Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du vendredi 22 janvier 2016

Prêt pour les panneaux photovoltaïques

Florent CHIRAT rappelle le projet d'installation de panneaux photovoltaïques, comprenant deux kits de 9 KW : un sur le toit de l'école du haut et un autre sur la toiture des garages, ancien local technique, ce projet ainsi que le remplacement de la toiture de l'école serait financé au travers d'un emprunt de 70 000 €. La revente d'électricité doit permettre de couvrir le coût de la toiture. Il est proposé au conseil municipal de délibérer, à bulletin secret. Le conseil municipal, à 12 voix pour et 2 contre, se positionne favorablement à ce projet. Un emprunt va être contracté auprès de la Caisse des Dépôts pour financer ces travaux.

Budget principal de la commune

Avant l'approbation des comptes 2015 et le vote du budget 2016, Philippe VERNY, adjoint aux finances, confirme au conseil la prévision de baisse attendue de la DGF (somme allouée par l'état pour le fonctionnement de la commune) pour 2016 (- 7,52 %). Il précise également que le résultat de l'exercice 2015 est un peu plus faible qu'habituellement, l'excédent brut de Gestion 2015 a diminué, et en conséquence la Capacité d'Autofinancement. La baisse est expliquée en partie par les charges liées aux nouveaux rythmes scolaires et quelques dépenses exceptionnelles (la dégradation d'un mur intérieur de la salle polyvalente, la location d'un nettoyeur haute pression...). De ce fait la capacité d'autofinancement (partie qui permet de financer les projets) dégagée en 2015 est inférieure aux années précédentes.



Compte-rendu du Conseil Municipal

du vendredi 18 mars 2016
Début à 20h

Présents : Cédric BLANC, Sylvie CARRET, Florent CHIRAT (maire), Marthe CHIRAT, Alain FARJOT, Philippe JAILLET, Marie-Charlotte SIMON, Françoise COUSIN, Bertrand GIROUD, Jean-Marc MAZALLON, Pascaline RONCHIETTO, Chantal SAUVANT, Philippe VERNY, Cyrille GOUTTE

Absent excusé : Thierry VANEL

Secrétaire de séance : Philippe VERNY

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie est présente.

Inscription pour la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Philippe VERNY, fait ensuite un point sur les différentes opérations du contrat pluriannuel :

- ↪ Extension du bassin lagunage : le bassin actuel est à son maximum en nombre d'habitants supportés, une extension est nécessaire et doit être mentionnée dans le cadre du PLU. Un appel d'offres a été lancé pour l'étude et la maîtrise d'œuvre. Mais la loi NOTRe basculera la compétence assainissement au niveau communautaire. Le conseil prévoit donc de réfléchir à une démarche en phase avec ces 2 nécessités.
- ↪ Bâtiment scolaire
- ↪ Accessibilité bâtiment et trottoirs
- ↪ Zonage pluvial
- ↪ PLU

Le Conseil Municipal procède à l'approbation des comptes 2015.

Compte Administratif :

Le doyen de l'assemblée, en l'occurrence Marthe CHIRAT, prend la présidence pour l'approbation du Compte Administratif. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes du budget communal 2015.

Compte de Gestion :

Le Conseil Municipal approuve également le Compte de Gestion de la Trésorerie pour le budget communal 2015.

Résultats de l'exercice 2015

Résultat de l'exercice 2015	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	129 220,50 €	405 820,94 €	535 041,44 €
DEPENSES	129 831,21 €	360 978,34 €	490 809,55 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 610,71 €	44 842,60 €	44 231,89 €

RESULTAT A LA CLOTURE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT année 2014	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESULTAT DE LA CLOTURE 2015
INVESTISSEMENT	316,22 €	0,00 €	-610,71 €	-294,49 €
FONCTIONNEMENT	106 719,03 €	-74 703,32 €	44 842,60 €	76 858,31 €
RESULTAT	107 035,25 €	-74 703,32 €	44 231,89 €	76 563,82 €

RESTES A REALISER	
RECETTES	33 992,00 €
DEPENSES	82 086,61 €
Déficit	-48 094,61 €
Résultat Excédentaire de	28 469,21 €

Les conseillers débattent ensuite des crédits et dépenses 2016.

Subventions 2016 pour les associations :

Le Conseil Municipal procède au vote des subventions accordées aux associations pour 2016

Associations	Subventions votées en 2016
Société Protectrice des animaux	157,64 €
Fanfare l'Echo des Vallons	220,00 €
APE Cantine scolaire	5 600,00 €
Amicale des pompiers Bessenay	200,00 €
Tennis Club de la Brevenne	15,00 €
Association Solidarité Partage	140,75 €
Prévisionnel soutien aux associations	1 700,00 €
Association intercommunale aide à domicile en milieu rural Bessenay (portage repas)	1 700,00 €

Vote des taux d'imposition 2016 :

Le Conseil doit voter les taux des taxes locales applicables pour 2016. Philippe Verny rappelle que la Commune de Saint Julien sur Bibost dispose de bases d'imposition assez faibles au vu des autres communes de la CCPA. Les 3 taux de la Commune sont également bas, Florent CHIRAT propose de maintenir une légère augmentation des taux chaque année, cette hausse progressive des taux permet de ne pas être trop en décalage avec les communes voisines. Les bases prévisionnelles 2016 ont augmenté, cependant, malgré l'augmentation des bases et des taux, ce supplément de recettes ne compense pas la perte liée à la baisse des dotations (notamment celle de la DGF).

Le Conseil Municipal vote pour 2016 les taux suivants :

Taxes	Taux votés en 2016 St Julien (%)	Taux Bessenay 2014 (%)	Taux Bibost 2014 (%)	Taux moyen Bessenay / Bibost 2013	Taux moyen CCPA 2014	Taux moyen Départemental 2014	Taux moyen National 2014
Taxe d'habitation	12,68%	11,86%	15,11%	13,49%	13,32%	19,66%	16,27%
Taxe foncier bâti	16,69%	14,79%	14,98%	14,89%	16,35%	18,63%	18,97%
Taxe foncier non bâti	40,29%	39,90%	44,59%	42,25%	42,70%	39,35%	21,54%

Budget Primitif :

Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter à la section d'investissement du budget communal 2016 la moitié du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (à la clôture 2015), soit : 38 429,16 €.

Vote du BP 2016 :

BP 2016	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	269 911,32 €	399 092,16 €	669 003,47 €
DEPENSES	269 911,31 €	399 092,16 €	669 003,47 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Budget Assainissement

Compte Administratif :

Marthe CHIRAT, doyenne de l'assemblée, reprend la présidence pour l'approbation du Compte Administratif du budget assainissement 2015, qui présente un résultat excédentaire. Le Conseil Municipal approuve les comptes à l'unanimité.

Compte de Gestion :

Le Conseil Municipal approuve également le Compte de Gestion de la Trésorerie pour le budget assainissement 2015.

Budget Primitif 2016 :

Affectation du résultat : l'intégralité de l'excédent de fonctionnement reste dans la section de fonctionnement.

Le Budget primitif assainissement 2016 est voté comme suit :

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	42 391,94 €	14 986,60 €	57 378,54 €
DEPENSES	42 391,94 €	14 986,60 €	57 378,54 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Contrat Pluriannuel

Des travaux supplémentaires initialement prévus en 2017 sont envisagés dans le bâtiment scolaire dès 2016 pour terminer l'aménagement de certaines salles. Une subvention supplémentaire de 57 000€ a été accordée dans le cadre de la DETR. La subvention départementale de 35% est supérieure à ce qui a été envisagée initialement dans le contrat pluriannuel. Philippe VERNY précise qu'un avenant est nécessaire et que cet avenant ne changerait pas le montant total de l'enveloppe accordée par le Département. Toutefois, le département réfléchit à un nouveau mode de subvention. Les demandes d'avenant sont donc pour l'instant bloquées. Les conseillers départementaux se réuniront en avril afin d'entériner une démarche. Dans l'attente d'une décision, et afin de rester prudent, le Conseil Municipal décide de ne prendre en compte que la subvention initiale et de maintenir ces travaux pour 2017. Ceci ne remet pas en cause la finition des salles de classe et le fait que celles-ci soient opérationnelles pour la rentrée 2016.

Projet de construction de la CUMA

Un permis de construire a été accordé à la CUMA Saint Juliennoise (sur un terrain appartenant à la Commune, situé au Crêt de Guerre), pour la construction d'un quai de déchargement et de stockage de fruits. Ce quai sera recouvert et protégé par un tunnel. Le conseil confirme son accord pour signer un bail de location du terrain avec la CUMA sur la base d'un fermage agricole.

Implantation d'une table de lecture

Ce projet a été initié par la CCPA il y a quelques années. Deux sites ont été retenus pour planter une table de lecture : St Julien et Courzieu. Florent CHIRAT précise que la CCPA prend en charge les travaux (environ 8 000 €). Une convention sera établie entre la CCPA, la Commune et le propriétaire du terrain où sera située la table de lecture afin de définir les engagements de chacun. La pose est prévue courant mai.

Commission Bâtiments

Cédric BLANC fait un état rapide de l'avancement des travaux dans le bâtiment scolaire : le planning est respecté, les peintures à l'étage ont commencé le 17 mars.

Commission Voirie

La réception de chantier concernant les travaux Route de St Romain a été fixée au lundi 21 mars.

Cyrille GOUTTE précise que l'enveloppe de la CCPA (pour les chemins communautaires) s'élève à 35 000€ pour l'année 2016.

Les emplois se feront au mois d'avril pour les voies communautaires, et cette année, des travaux sont également prévus sur les voies communales, les crédits nécessaires ont été ouverts au budget primitif de la Commune.

Cyrille GOUTTE fait part de l'intervention des brigades vertes sur la commune en février et mars afin de nettoyer les abords du ruisseau en dessous du parking de la salle polyvalente.

Commission scolaire

Lors de la dernière rencontre avec la MJC (prestataire pour les activités périscolaires), il a été demandé de réajuster les effectifs d'animateurs en fonction du nombre d'enfants présents sur les créneaux périscolaire et TAP. L'objectif est de réduire la participation globale de la commune qui, comme évoqué précédemment, impacte le budget de fonctionnement.

Chantal SAUVANT précise également que la Commune est en attente du bilan prévisionnel pour 2016, malgré de nombreuses relances...

Un comité de pilotage des TAP (rythmes scolaires) s'est tenu dans la semaine avec des représentants des enseignants, des parents d'élèves, des élus et de la MJC. Il apparaît que les enfants semblent plus fatigués, que malgré tout, ils apprécient les activités proposées dans l'ensemble.....Cela dit, la Commune demande de son côté au prestataire plus de rigueur dans le suivi du budget, la communication sur les activités... La MJC promet des améliorations dans ces domaines.

Commission fleurissement

Philippe JAILLET présente les travaux d'aménagement en cours de réalisation à l'entrée du village (côté Bessenay) avec des parties enherbées et d'autres fleuries.

Suite aux excellents résultats au concours de fleurissement ces dernières années, un jury régional va passer en juillet 2016 ; en amont, un livret doit être établi, dans l'espoir d'obtenir le label, et la « première fleur » tant convoitée.

Pour rappel, en 2015 la commune a été classée deux fois première, une fois au palmarès d'arrondissement et métropole de Lyon et une fois palmarès départemental du RHONE

Philippe JAILLET rappelle que la remise des prix du fleurissement aura lieu le 2 avril à FLEURIE (un choix qui s'imposait...)

Commission communication

La Commission communication s'est réunie mardi 16 mars, elle propose un forum des associations en commun avec la commune de Bibost, qui pourrait avoir lieu le samedi 10 septembre à Bibost, avec l'idée d'alterner une année sur 2 avec Saint Julien.

Marie-Charlotte SIMON informe le conseil qu'une page facebook a été créée au nom de la Commune. Retrouvez les actualités et informations de la commune sur facebook à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/saintjulienurbibost/>

Commission Bibliothèque

Françoise COUSIN participe actuellement, en tant que bénévole, à une formation sur la gestion de la bibliothèque.

Samedi 9 avril 2016, la bibliothèque propose un atelier pratique de peinture et dessin : « atelier art Warli ».

En raison de la suppression de la cabine téléphonique, le projet « Boite à livres » est revu sous une autre forme. Françoise COUSIN suggère un nouveau projet qui pourrait être mis en place sur la Commune, à la disposition des Saint juliénois, elle présentera lors du prochain conseil quelques exemples de réalisations.

Prochain conseil municipal : vendredi 29 avril 2016 à 20h00

La microcrèche "Comme à la maison" organise pour sa 4ème édition, **une bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture** le dimanche 3 avril prochain à la salle des fêtes de Saint Julien sur Bibost (de 8h à 18h).



Si vous êtes intéressés, vous pouvez louer un stand pour 5 € (table de 1,80m) ou bien venir trouver de quoi gâter vos enfants à bas prix ! Un plateau repas vous sera proposé pour la somme de 8€ (salade, poulet-frites, fromage et tarte). Pour soutenir cette démarche, vous pouvez aussi faire dons d'articles qui seront vendus au profit de l'association "Comme à la maison" pour financer l'achat de matériels pédagogiques.

Pour les inscriptions et les dons (réservations exposants à faire avant le 25 mars), contactez-nous au 04.78.83.20.47 ou 06.76.94.92.93 ou bien par mail à l'adresse suivante : micro-creche-comme-a-la-maison@orange.fr

Dans la continuité de l'exposition sur les ADIVASI, l'équipe de **la bibliothèque** accompagnée de M. et Mme AMBLARD vous proposera de participer à un moment rare : un atelier d'approche **du dessin et de la peinture à la manière des Warlis**, peuple autochtone de l'ouest de l'Inde, le **samedi 9 avril après-midi**.

La participation, gratuite, se fera après **inscription à la bibliothèque, mairie ou Bar la Tonnelle**. Réservé aux adultes, adolescents cet atelier-rencontre-production pourra s'ouvrir aux enfants de cycle 3 de l'école. Matériel fourni. Pas de prédisposition particulière au dessin nécessaire ; de la curiosité : oui ! *Suivez nous sur le site de la commune.*



LES SAINT JULIEN DE FRANCE AU VILLAGE POUR PENTECOTE

Le village accueillera les Saint Julien de France mi-mai, l'occasion de faire découvrir, la commune, ses habitants, et plus largement le pays de l'Arbresle et les monts du Lyonnais à des Saint Juliénois venus des quatre coins de France.

Les rassemblements des Saint Julien de France ont commencés en 1998, dans la Haute-Vienne à Saint Julien le Petit. Saint Julien sur Bibost a organisé le 2^{ème} rassemblement en 1999, c'est donc un retour au bout de 17 ans dans notre commune.

A l'époque, les rassemblements étaient réservés aux communes de moins de 600 habitants (60% des St Julien comptaient moins de 500 habitants), et c'est à Saint Julien sur Bibost en 1999, qu'il a été décidé d'élargir les invitations aux 99 Saint Julien de France, suite à la requête de Saint Julien de Concelles (44).

Saint Julien sur Bibost a été représenté dans tous les rassemblements depuis 1998, le dernier (2015), ayant eu lieu à Saint Julien les Rosiers dans le Gard. Le rassemblement 2017 est programmé à Saint Julien sur Garonne, près de Toulouse. Ce village a déjà organisé le rassemblement en 2004, et s'appelait à l'époque Saint Julien en Volvestre. Cette commune possède un « parc Gaulois » à visiter, et a changé de nom pour avoir une meilleure lisibilité géographique. Un témoin, sorte de relais, se transmet de village organisateur en village organisateur, il s'agit d'un bouclier gaulois, (fabriqué en 2004 à Volvestre) derrière lequel est gravé le nom de chaque village organisateur dans

Association Patrimoine Saint Julien – Bibost



Dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays des 18 et 19 juin 2016 nous allons proposer une exposition sur le thème : « Métiers et savoir-faire », elle se déroulera dans la salle des fêtes de St Julien.

Pour cette manifestation nous recherchons des personnes qui ont un savoir-faire dans un domaine quelconque (bois, métal, poterie, photographie...), et qui souhaitent montrer leurs réalisations et éventuellement faire une démonstration.

Les personnes intéressées voudront bien se faire connaître auprès de Chantal Vernay (04 74 70 71 12) avant **le 15 mai**.



l'ordre chronologique ; Vous avez pu l'observer dans la vitrine de la bibliothèque; Nous le transmettrons à St Julien sur Garonne à la fin de notre rassemblement.

La préparation organisée par le comité inter-sociétés bat son plein, et quatre commissions d'environ dix personnes s'activent pour peaufiner le programme et les détails de ce week-end de Pentecôte, afin que nos hôtes repartent de Saint Julien sur Bibost et des monts du Lyonnais avec l'envie d'y revenir.

Les habitants, et originaires de Saint Julien sur Bibost pourront participer à la soirée dansante du dimanche soir en achetant leurs places à partir de début avril (nombre de places limitées) ; nous communiquerons en temps utile à ce sujet.

En attendant, nous mettons tout en œuvre pour que le soleil soit de la partie, car sans lui, la réussite du week-end ne sera forcément pas tout à fait la même.

Lignes téléphoniques : suite à plusieurs incidents (coupures de lignes...) ayant eu lieu sur la commune ces derniers mois, nous rappelons que les propriétaires de terrain sont responsables de l'entretien des rives ou des taillis situés à l'aplomb des lignes France Télécom, qui peuvent par leur développement dégrader ces lignes. France Télécom à la différence d'ERDF se désengage de cet entretien. Dans l'intérêt de tous (et notamment des habitations extérieures au village) un bon entretien de chacun permettra à d'autres d'éviter des désagréments...

Le radar Pédagogique route de Saint Romain est en service. Nous vous appelons à avoir une conduite particulièrement vigilante aux différentes entrées de notre village, qui sont pour la plupart proche des entrées / sorties de l'Ecole.

Action du programme local de réduction des déchets

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle démarre une grande campagne de promotion du compostage individuel. C'est le moment idéal pour démarrer le compostage et avoir un terreau de qualité à mettre dans le jardin. Les composteurs en bois (400L) sont proposés au prix de 20€ (chèque à l'ordre du Trésor Public). Ils sont distribués avec un bioseau et un guide sur le compostage. Réservés aux personnes domiciliées sur le Pays de L'Arbresle.

Retrouvez le formulaire à remplir sur <http://www.paysdelarbresle.fr/competences/638-composteur-a-20->

COMPOSTAGE

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR À 20 €

FORMULAIRE DE RÉSERVATION SUR www.paysdelarbresle.fr

DÉCHETS LIGNEUX
DÉCHETS CUISINE
DÉCHETS VERTS

+ DE TERREAU

RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME

Plus d'informations :
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

BAFA

La Communauté de Communes propose un soutien financier à toute personne du territoire qui souhaite passer un BAFA, que la formation se fasse sur le territoire ou à l'extérieur.

Pour information :

Le soutien financier correspond à une prise en charge de 50% de la dépense, soit :

-260 € maximum par stage de base...

-225 € maximum par stage

d'approfondissement.

Plus d'informations :

service Jeunesse au 04.74.01.68.90

ou ccpa@paysdelarbresle.fr !

L'ARBRESLE BESSENAÏ BIBOST BULLY CHEVIGNAY COURZEU DOMMARTIN ÈVEUX
FLÉBRIEX SUR L'ARBRESLE (DITRELY SAINT-BEL SAINT-GERMAIN-NÈBLES
SAINT-JULIEN SUR BIBOST SAINT-PIERRE-LA-PALUD SARCEY SAVIGNY SOURCIEUX-LES-ARPIES

Tu passes ton BAFA ?

Aide au BAFA - Pays de L'Arbresle

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
peut vous aider à financer votre formation^{*}

(session théorique ou session d'approfondissement)

* Sous réserve de conditions

Renseignements et retrait des formulaires de demande
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

Avril 2016

- Samedi 2 Coupe Queyroux (amicale boule)
- Dimanche 3 Vide grenier spécial Puériculture (Micro Crèche)
- Samedi 9 Atelier dessin, peinture à la manière des Warlis, Bibliothèque 14h sur inscription préalable.
- Vendredi 22 Soirée des classes en 6
- Dimanche 24 Fête des classes en 6

Mai 2016

- Nuit du 01^{er} Chant du premier mai
- Samedi 07 Challenge du groupement de la Hte Brevenne à Haute Rivoire
- Dimanche 8 Finale du challenge du groupement
- Du 14 au 16 Saint Julien de France
- Samedi 28 Challenge du groupement du Pays de l'Arbresle à Bibost
- Dimanche 29 Finale du challenge du groupement